

Séminaire du 16 Décembre 2015

Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Administratives

Section I Université Libanaise- campus Hadath Beyrouth

l'Association Libanaise des Technologies de l'Information

Le 16 Décembre 2015, s'est tenu, dans la salle des conférences de la Faculté de droit et des sciences politiques et administratives, section 1 a l'université libanaise, un séminaire sur la Protection des données a caractère personnel et les réseaux sociaux. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du projet « plaidoyer pour la création d'une Commission Nationale Informatique et Libertés au Liban" appuyé par la Direction de La Francophonie Numérique, a l'Organisation Internationale de la Francophonie .





ce séminaire tient lieu de cadre de sensibilisation et de lobbying auprès des académiques et des étudiants de la faculté. En rappel, l'Association a rédigé un brouillon de Loi "pour la protection des données à caractère personnel et la création d'une CNIL" au Liban, qu'elle a transféré au président du comité parlementaire de l'informatique.

Le brouillon de Loi invite chaque l'Etat libanais, non seulement à mettre en place un cadre légal de protection de la vie privée et professionnelle consécutive au traitement des données personnelles, mais aussi à instituer une Autorité de protection des données à caractère personnel.

Le séminaire s'est articulé autour des points suivants : I. La cérémonie d'ouverture, II. les interventions des membres responsables de la rédaction du brouillon de la loi et de son suivi auprès des autorités concernées, III. les discussions ouvertes avec le public.

l'ouverture s'est marquée par l'intervention du Pr. Hussein Oubeid, directeur de la faculté, qui a misé sur l'importance cruciale de la protection des données dans la protection des libertés et droits fondamentaux dans une société démocratiques, et sur le rôle des académiques et des étudiants dans la promotion des efforts visant cette protection.

après avoir exprimé leur gratitude et celle des membres de l'Association Libanaise des technologies de l'information, à la Direction de la Francophonie numérique, pour son appui, et au directeur de la faculté pour avoir accueilli et organise ce séminaire, les deux intervenants Dr. Mona Al Achkar Jabbour et dr. Khalil Khairallah ont présenté le brouillon de la loi, son importance, ses objectifs, sa portée, ainsi que ses différentes parties et dispositions, avec une attention particulière aux articles consacrés à la création de la CNIL, ses attributions, sa structure, son rôle, et son importance.

La contribution effective du public présent, professeurs et étudiants, ainsi que les témoignages de certains ont rendu le séminaire interactif. La séance consacrée aux échanges et aux questions était

vibrante. la présence effective des professeurs et des étudiants, ainsi que Les discussions ont permis de mesurer l' intérêt notable ainsi que le souhait ardent des intervenants qu'une CNIL soit créée au Liban. De même, les étudiants ont exprimé leur désir de suivre les ateliers de formation ainsi que les séminaires qui seront organisés autour de la question de la protection des données à caractère personnel. A la fin de la séance les membres de LITA ont invité les participants à visiter le site du projet et à formuler leurs commentaires et à envoyer leurs suggestions aux rédacteurs.